

Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mil dix-sept le 14 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14  
Nombre de présents : 13

**Etaient présents** : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck.

**Absente excusée** : BRAGANTI Karine,

**Date de la convocation** : 08 septembre 2017

**Secrétaire de séance** : GUERRERO Elisabeth

**Objet de la délibération** : Subvention aux conscrits pour le feu d'artifice

**Madame le Maire rappelle** à l'assemblée que cette année l'association des conscrits a fait appel à un artificier afin d'organiser un feu d'artifice pour la fête du village qui s'est déroulée les 25, 26 et 27 août 2017.

**Madame le Maire propose** au conseil municipal de verser une subvention pour participation aux frais de ce feu d'artifice.

**Le Conseil Municipal décide**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, de verser une subvention de 450 € à l'association des conscrits.



Ainsi fait et délibéré ce jour, le 14 septembre 2017

**Le Maire,**  
Angéline APPRIEUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "A. Apprieux".

